



Conseil de sécurité

Soixante-cinquième année

6455^e séance

Vendredi 17 décembre 2010, à 15 h 10
New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	M ^{me} DiCarlo	(États-Unis d'Amérique)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Lutterotti
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Brésil	M ^{me} Dunlop
	Chine	M. Tang Yao
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Araud
	Gabon	M. MOUNGARA MOUSSOTSI
	Japon	M. Sumi
	Liban	M. Assaf
	Mexique	M. Heller
	Nigéria	M ^{me} OGWU
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Quarrey
	Turquie	M. ÇORMAN

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies
pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/614)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (S/2010/614)

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil de sécurité, j'invite, en vertu de l'article 39 de son Règlement provisoire, M. Said Djinnit, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Il en est ainsi décidé.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2010/614, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Je donne maintenant la parole à M. Djinnit.

M. Djinnit (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter au Conseil de sécurité le sixième rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

Lorsque j'ai fait un exposé au Conseil il y a six mois (voir S/PV.6358), j'ai souligné que l'Afrique de l'Ouest présentait un tableau contrasté où se mêlaient évolutions positives et tendances moins encourageantes. J'avais aussi indiqué qu'il y avait hélas davantage de préoccupations au sujet de la paix et la stabilité régionales que de raisons de se réjouir. Les membres se souviendront que la situation en Guinée était alors très incertaine. En Mauritanie, il y avait des espoirs non réalisés d'un dialogue politique constructif, et les craintes étaient profondes au Togo au lendemain des élections. La transition politique au Niger en était encore à ses balbutiements, et le pays était aux prises avec l'une des pires famines de l'histoire récente.

Depuis, quelques faits nouveaux encourageants sont survenus en Afrique de l'Ouest. La transition n'est pas encore achevée au Niger. Sur le terrain, des éléments font espérer un rapide rétablissement de l'ordre constitutionnel, malgré la récente vague d'arrestations de hautes personnalités qui laisse croire à des divisions au sein de la hiérarchie militaire. La

crise alimentaire aiguë qui sévissait au Niger a été efficacement combattue grâce aux efforts du Gouvernement nigérien, appuyé par l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale. En Mauritanie, le Gouvernement a lancé un processus de dialogue politique avec l'opposition. J'espère que ce dialogue sera maintenu et qu'il conduira à l'amélioration des relations entre les principaux acteurs politiques du pays. Au Togo, tandis que l'atmosphère demeure encore tendue après les élections de mars 2010, les parties concernées sont de plus en plus conscientes que l'impasse actuelle dessert la cause de la démocratie et entrave le développement du pays. J'ai été particulièrement encouragé au cours de ma récente visite au Togo il y a quelques jours par la volonté affichée par les parties prenantes, notamment le Président de la République, de renforcer la réconciliation.

Il y a six mois, la situation en Guinée était celle qui nous préoccupait le plus en Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, ce pays doit figurer au rang de ceux qui nous donnent le plus de raisons d'espérer. La volonté farouche des Guinéens de rétablir la paix et la démocratie, combinée aux efforts inlassables de la communauté internationale – en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et l'ONU – ont finalement réussi à repousser les frontières du scepticisme politique et du désespoir dans ce pays.

Bien que nous n'ayons pas encore atteint notre objectif final de gouvernance démocratique en Guinée, nous demeurons confiants dans la faisabilité du projet démocratique dans ce pays. La situation en Guinée, encore fragile, a besoin de l'appui continu de la communauté internationale. À cet égard, le Président élu m'a fait part de son espoir que les partenaires de la Guinée, en particulier les institutions de Bretton Woods, apporteront rapidement l'appui dont a besoin son pays dans le cadre de l'assistance traditionnelle et des facilités accordées aux pays sortant d'une crise. Je prie donc les membres du Conseil de sécurité de répondre aux attentes légitimes des autorités guinéennes aux fins d'un relèvement rapide et pour permettre aux Guinéens de jouir des dividendes de la paix.

Maintenant que le calme règne de nouveau en Guinée après un processus électoral des plus difficiles et qu'un nouveau président légitime s'apprête à assumer ses fonctions, il convient de rendre hommage

au peuple et aux dirigeants guinéens pour cette réalisation historique et de féliciter le nouveau Président, M. Alpha Condé. Il convient aussi de rendre hommage à Cellou Dalein Diallo, qui a accepté sa défaite dans l'intérêt de la démocratie et de la réconciliation nationale. J'espère que cet exemple positif fera tâche d'huile ailleurs en Afrique de l'Ouest, la sous-région continuant de consolider ses acquis démocratiques.

Les élections, surtout la présidentielle, générant encore des tensions en Afrique de l'Ouest, il y a lieu de soumettre cette question délicate et controversée à des modes de pensée novateurs. L'UNOWA continuera à appuyer la transition dans la sous-région, notamment par le biais de processus électoraux, afin que les élections soient perçues comme un moyen efficace de renforcer la démocratie et l'unité nationale et de créer les conditions propices au développement. L'UNOWA poursuivra également ses efforts visant à renforcer les institutions et les mécanismes de médiation dans la sous-région, en particulier ceux liés à la gouvernance électorale et la médiation postélectorale.

L'UNOWA continuera d'accorder l'attention au secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest, où certaines forces de sécurité ont émergé en tant que principal facteur d'insécurité. En liaison avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, il continuera à mobiliser la volonté politique pour prévenir et combattre le trafic de drogue et le crime organisé et à appuyer la mise en œuvre du plan d'action de la CEDEAO. L'UNOWA appuiera également l'adoption de résolutions et l'élaboration de cadres d'action relatifs au respect des droits de l'homme et à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits en Afrique de l'Ouest.

L'UNOWA continuera à appuyer les efforts et les initiatives sous-régionaux visant à promouvoir la paix et la stabilité au Sahel, en faisant fond sur les efforts encourageants en cours en vue de resserrer la coopération régionale, à réagir aux dangers communs menaçant la sécurité, notamment le terrorisme, et à promouvoir le développement économique et social.

L'UNOWA continuera aussi à renforcer son partenariat avec la CEDEAO, l'Union africaine et les autres parties prenantes régionales comme meilleur moyen de concourir à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Il continuera en outre à encourager les synergies au sein des entités des Nations Unies dans la sous-région en vue d'accroître la contribution de l'ONU à la paix et au développement.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer ma détermination et celle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest à continuer d'appuyer et de consolider les résultats obtenus au prix de grands sacrifices en Afrique de l'Ouest, et d'aider à prémunir la sous-région contre de nouveaux conflits afin que les énergies et les ressources de ses populations puissent servir à approfondir les acquis démocratiques et à recueillir les dividendes sociales et économiques de la paix.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Djinnit de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 20.